

Konkurse - Faillites - Fallimenti		NE
1. Débitrice: Baillod Marty S.A. en liquidation, Le Col-des-Roches 20, 2400 Le Locle 2. Déclaration de faillite: 08.11.2013 3. Suspension de faillite: 05.06.2014 4. Echéance selon art. 230 al. 2 LP: 07.07.2014 5. Avance de frais: CHF 2'000.00 Indication: La faillite sera clôturée si, dans le délai susmentionné, les créanciers n'en requièrent pas la liquidation et ne fournissent pas la sûreté exigée pour les frais qui ne seront pas couverts par la masse. La réclamation ultérieure d'avances supplémentaires est réservée. 6. Remarques: But: fabrication, achat, vente, location de matériel et produits d'entretien et de nettoyage d'immeubles ou d'autres objets; prestation de services, conseils et assistance dans le même domaine; participer à d'autres entreprises analogues; acquérir des immeubles. Office des faillites 2053 Cernier 01558735		